

Knowledge

Advocacy

Leadership

1785, prom. Alta Vista Dr. Ottawa, ON Canada K1G 3Y6 (613) 523-7877 1-800-917-9489

> Fax/téléc. (613) 523-0445

info@pharmacists.ca www.pharmacists.ca Le 1 septembre 2010

L' Honourable Jean Charest Premier ministre du Québec Édifice Honoré-Mercier 835, boul. René-Lévesque Est, 3e étage Québec, Québec

Monsieur Charest,

À la suite de la conférence des premiers ministres qui s'est tenue à Winnipeg le 6 août dernier, le Conseil de la fédération a publié un communiqué portant sur une alliance pancanadienne d'achat conclue par les premiers ministres provinciaux pour consolider l'approvisionnement du secteur public en matériel, fournitures médicales et médicaments d'usage courant. Selon ce communiqué, cette alliance permettrait de réaliser des économies d'échelle et de réduire les coûts en associant les pouvoirs d'achat des provinces et des territoires. L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) aimerait saisir l'occasion pour vous faire connaître son avis sur cette stratégie d'achats regroupés de médicaments.

Parce que l'APhC représente l'ensemble des pharmaciens canadiens et qu'elle est un chef de file en ce qui a trait aux politiques sur les produits pharmaceutiques, il serait souhaitable qu'elle participe aux discussions concernant cette stratégie d'achats. En effet, grâce à son expertise et à ses connaissances des différentes politiques provinciales, et mêmes internationales, en termes de gestion des médicaments, l'APhC apporterait une contribution vitale exceptionnelle à toute discussion concernant de nouvelles stratégies d'approvisionnement en médicaments. Qui plus est, les pharmaciens sont les mieux placés pour analyser et discuter des répercussions des politiques relatives aux médicaments sur les patients et la population canadienne.

Bien que cette annonce ait donné peu de détails, l'APhC aimerait faire quelques commentaires fondés sur le travail et la recherche déjà réalisés à cet égard.

L'initiative de regrouper les achats de médicaments n'est pas nouvelle – plusieurs gouvernements canadiens en ont discuté au cours des années. En 2004, sous les auspices de la Stratégie pharmaceutique nationale, les provinces et territoires ont convenu que les autorités « poursuivent la mise en œuvre de stratégies d'achat pour que les Canadiens puissent acheter les médicaments et les vaccins au meilleur prix ». D'autres autorités ont recouru à diverses formes d'achats regroupés – notamment plusieurs gouvernements des États-Unis, des établissements canadiens importants (comme les hôpitaux) et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande – et il serait intéressant de s'inspirer de leurs leçons.

En 2005, l'APhC a publié une analyse de l'expérience des diverses modalités d'achats regroupés, dont vous trouverez copie ci-jointe. Les questions soulevées et les faits contenus dans cette publication demeurent pertinents et adaptés au sujet de cette discussion.

Bien que les achats regroupés aient permis d'économiser dans quelques petits marchés distincts, le principal écueil est le risque que cela représente pour un approvisionnement en médicaments effectué à échelle nationale. L'expérience nous prouve que des contrats d'achats regroupés mènent souvent à une centralisation de la fabrication et de la distribution dans un marché dominé par un très petit nombre de fournisseurs d'un médicament en particulier. Dans l'éventualité d'une rupture dans les approvisionnements, une telle situation créerait une pénurie de médicaments ou l'impossibilité de se les procurer sur-le-champ, problèmes dont les patients seront en fin de compte les victimes. Les autorités canadiennes doivent déjà faire face à des pénuries occasionnelles de médicaments, une modalité d'achats regroupés qui donnerait lieu à une monopolisation encore plus importante du marché des approvisionnements ne ferait qu'exacerber ce problème.

Si les provinces et les territoires tiennent réellement à atteindre le double objectif d'améliorer les soins aux patients et de diminuer simultanément les coûts des soins de santé, les premiers ministres ne devraient pas chercher tout simplement à réduire les coûts des médicaments, mais plutôt examiner plus attentivement les rôles des pharmaciens et les services de gestion de la pharmacothérapie qu'ils peuvent offrir.

En effet, les pharmaciens se trouvent dans une position unique leur permettant d'offrir une vaste gamme de services liés à la pharmacothérapie qui entraîneraient non seulement de meilleurs résultats pour la santé des patients, mais qui seraient aussi plus rentables. Par exemple, avec une autorité réglementaire et une juste rétribution, les pharmaciens peuvent offrir des consultations pharmaceutiques et des revues de médicaments qui aideraient à réduire les coûts des médicaments et les conséquences pour la santé de leurs effets indésirables. En effet, d'après une évaluation, pour chaque dollar investi dans de nouveaux services pharmaceutiques, le système de soins pourrait économiser 4 \$. Par conséquent, toute révision de la politique sur les produits pharmaceutiques dans le but de mieux gérer les coûts et d'améliorer les résultats pour la santé devrait prendre en considération le rôle que les pharmaciens jouent dans la prestation de services liés à la pharmacothérapie.

J'aimerais donc réitérer notre offre de participer aux discussions, car le point de vue des pharmaciens au sujet d'un tel changement de politique doit se faire entendre. Nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter avec vous et vos collègues de cette question à votre convenance.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de lire cette lettre et dans l'attente de nouvelles discussions en vue d'élargir la politique sur les produits pharmaceutiques, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre haute considération.

Le directeur général,

Jeff Poston, PhD, MRPharmS.

c. c. Ministres de la Santé des provinces et territoires Ministres des Finances et territoires Hon. Leona Aglukkaq, ministre de la Santé Conseil d'administration de l'APhC